

N° 86
juillet 2017

Vivre à St Nizier de Fornas



UNE NOUVELLE ADRESSE POUR TOUS

p. 8-9

Votre facteur en personne vous dévoilera la vôtre dans quelques jours.



PETIT LIFTING POUR LA SALLE SOCIO CULTURELLE

Plus grande, plus fonctionnelle

p. 22-23

AU FIL DES HAMEAUX

Talarand et La Pomasse, mais qui se souvient de la Méhari orange de Roger ?

p. 32

AU FIL DES INTERVIEWS

Des champions d'escrime sur notre commune : les enfants Baujolin !

p. 35



N° 86
juillet 2017

5 **LES CONSEILS
MUNICIPAUX**

8 **AU FIL DES INFOS
NOUVELLES
ADRESSES**

10 **AU FIL DES INFOS
IMPOTS**

16 **AU FIL DU TEMPS
ACTU DES
ASSOCIATIONS**

28 **AU FIL DES DOSSIERS
L'EAU POTABLE**

32 **AU FIL DES HAMEAUX
TALARAND
LA POMASSE**



MÉMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h
- 1er samedi du mois de 10h à 12h

Tél. : 04 77 50 08 97

Fax : 09 70 32 13 38

www.saint-nizier-de-fornas.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas

**Le maire vous reçoit sur
rendez-vous à prendre auprès
du secrétariat de Mairie.**

SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

Rédaction

Frédéric BONHOMME, Marie-Claude PERRIN, Marie-Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Aline FRERY, Hélène BERNERD.

Contact mairie.sndf42@wanadoo.fr

Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI, 06 11 46 40 31
<http://juneo.net>

Impression Lucky-Imprimerie
04 77 36 77 65, Saint Cyprien,
RM Montbrison 377 593 918

Tirage à 410 exemplaires
distribués aux particuliers et
annonceurs.



NIZIEROISES, NIZIEROIS



L'été semble avoir pris de l'avance sur le calendrier avec de très fortes chaleurs mais aussi quelques orages accompagnés parfois de grêlons qui endommagent les cultures et les jardins. Nous voici arrivés au milieu de cette année 2017, il est naturel de vous faire part de l'actualité municipale.

Notre intégration à St Etienne Métropole s'est faite en douceur avec un accueil chaleureux des élus et une grande disponibilité des différents services. Mais cela génère de nombreuses réunions et des changements dans le mode de fonctionnement, notamment pour la voirie et l'assainissement. Ainsi, le choix des entreprises (éparage et goudronnage) ne relève plus de notre compétence. L'entretien des stations d'épuration se fait par l'employé municipal mais il est à la charge de SEM.

Bénéficiant d'avantages financiers versés par St Etienne Métropole, nous avons fait le choix de baisser les taux d'imposition des trois taxes: habitation, foncière bâtie et foncière non bâtie. Mais attention, cette année, il vous sera réclamé sur votre impôt foncier la taxe de collecte des ordures ménagères (TOM). Vous ne recevrez plus la redevance ordures ménagères, envoyée traditionnellement courant juillet.

Différents travaux ont été réalisés ce premier semestre. Une partie des combles du bâtiment de la mairie a été réhabilitée pour la transformer en salle des archives. Le travail des employés communaux a été remarquable, qu'ils en soient remerciés. L'agrandissement de la salle socioculturelle est terminé. Avec la construction de deux locaux de rangement et d'un espace pour la scène, la partie occupée auparavant par les tables et les chaises sera libérée, ce qui donne plus d'aisance.

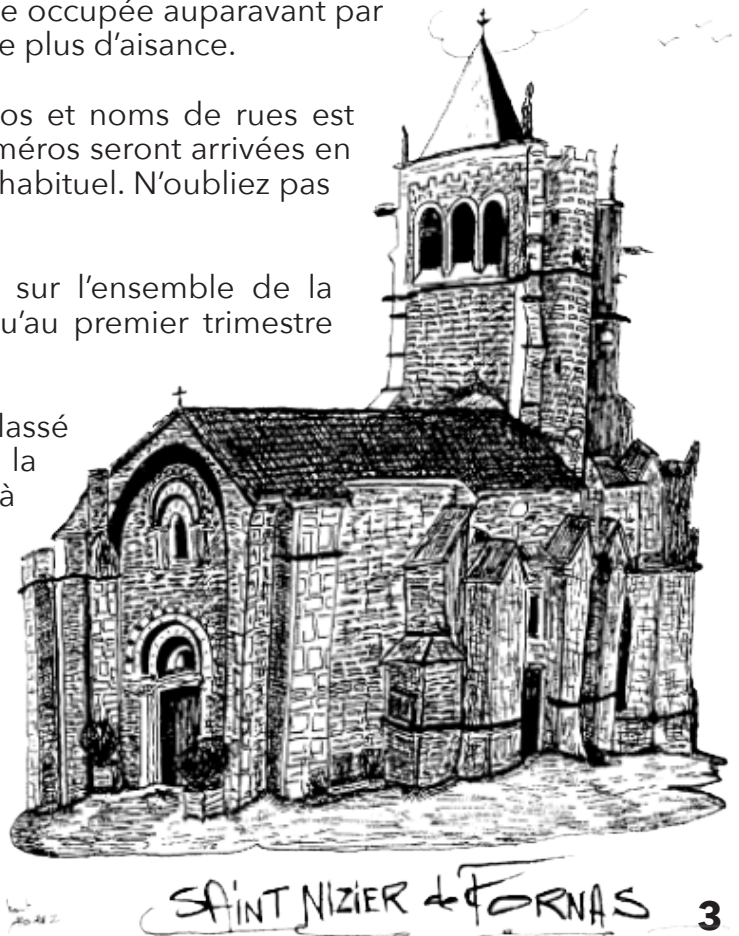
Le travail de l'adressage pour les numéros et noms de rues est achevé. Dès que les plaques comportant les numéros seront arrivées en mairie, elles seront distribuées par votre facteur habituel. N'oubliez pas de les poser sur votre habitation.

Le déroulement de la fibre se poursuit sur l'ensemble de la commune. On peut raisonnablement penser qu'au premier trimestre 2018, le territoire sera entièrement desservi.

Le PLU approuvé le 25 mars 2010 a classé quelques terrains situés près du bourg (entre la mairie et le lotissement du pont) en zone AU (à urbaniser). Afin d'ouvrir éventuellement ces parcelles à la construction, il a été décidé de procéder à la révision du PLU afin d'obtenir ou non l'autorisation de l'Etat

Bonne lecture à toutes et à tous, en vous souhaitant de profiter pleinement de l'été.

Gilbert SOULIER



ETAT CIVIL, JANVIER - JUILLET 2017



Emmanuelle VRIGNAUD et Timothée COPPERE mariés le 29 avril 2017, parents du marié domiciliés à Brassolard.



Théo SANCHETTE, né le 27 juin 2017 de Rémi SANCHETTE et Justine SEIGNE, Mizériecq.

Félicitations aux jeunes mariés
Bienvenue aux nouveaux nés

& Larah SAUTRON, née le 22 janvier 2017 de Guillaume SAUTRON et Anaïs CORDONIN, la Bâtie,

Ainsi que toutes nos pensées vers la famille de Mme RIGAUD veuve CHOMETTE, née le 26 septembre 1924, décédée le 08 février 2017, domiciliée Geneviegq.

Vente directe de fromages de vache
 Tous les jours de 10h à 12h
 sauf vendredi et dimanche
www.balconsduforez.fr
 06.32.96.98.82
 fred@balconsduforez.fr
 Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas

MICHALON PRODUITS PETROLIERS
 La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fioul, GNR, Gazole, Station-services, Gaz, Boutique, Lavages Rouleaux & Haute-pression, Aspirateur, Gonflage.

2 Boulevard du Haut-Forez
42380 Saint Bonnet le Château

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68
 Email : michalon1@club-internet.fr
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>

Jean-Yves Porte
TRAVAUX PUBLICS
&
TRANSPORTS
La Qualité
Le Service

Tél. 04 77 50 07 51
 Fax 04 77 50 73 36
 e-mail : sasujean-yves-porte@wanadoo.fr

ZA LE MOULIN DU MAS
42380 LA TOURETTE

● ● ● AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

17 FEVRIER 2017

DELIBERATIONS :

- **Signature de conventions permettant d'assurer la continuité des services publics :** Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer toutes ces conventions : crèche, centre de loisirs, portage de repas...
- **Poursuite des procédures de PLU engagées avant l'intégration de Saint Etienne métropole :** le Conseil municipal donne son accord pour la poursuite et l'achèvement de la procédure de révision par la Communauté urbaine de Saint Etienne Métropole.
- **Approbation des comptes administratif et de gestion 2016 du budget assainissement :**

Fonctionnement :

dépenses = 28 261,21 € - recettes = 21 185,69 €
résultat de clôture = - 7 075,52 €

Investissement :

dépenses = 13 832,10 € - recettes = 21 922,00 €
résultat de clôture = + 8 089,90 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces délibérations.

QUESTIONS DIVERSES :

- Attribution de compensation : Afin de pouvoir assurer la continuité des services publics, Saint-Etienne Métropole verse à la commune une attribution de compensation provisoire d'un montant de 25 974 €. Ce montant sera utilisé pour payer différents services (portage de repas, crèche, centre de loisirs...);
- Orientation budgétaire 2017 : Il est proposé de baisser les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncière;
- Chemins forestiers : Le Conseil départemental a choisi, pour l'année 2017, de subventionner la rénovation des chemins forestiers sur 2 massifs (Bois Liasse et le Sapey). Des voiries forestières sont concernées par ce schéma départemental, des devis sont à fournir pour constituer la demande de dossier de subvention.

24 MARS 2017

DELIBERATIONS :

- **Reprise des résultats du budget annexe assainissement au budget principal et transfert à Saint-Etienne Métropole :**

* Excédent de fonctionnement : 197 285,47 €

* Excédent d'investissement : 47 038,28 €

- **Soutien à la rénovation des voiries forestières : demande de subvention :** Pour 2017, le Conseil départemental de la Loire souhaite porter son effort sur le canton de Saint-Just-Saint-Rambert pour la rénovation des sentiers forestiers. Pour notre commune, 2 massifs forestiers ont été retenus : Le Sapey et le Bois de Liasse, ainsi les dessertes forestières concernées sont d'un linéaire d'environ 9,5 km. L'aide du Département est plafonnée à 12 € le m/l et est conditionnée à des travaux d'éparage, de lever ou bornage de la voirie et de la remise en état de la bande roulante. Le programme est estimé à environ 130 000 euros H.T.. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental.

- **Modification des indemnités de fonction du maire et des adjoints :** Depuis le 1^{er} janvier, le montant des indemnités de fonction a évolué, l'indice brut terminal ayant augmenté, il est nécessaire de revoir la délibération prise en 2014.

- **Approbation du compte administratif et de gestion 2016 : commune M 14 :**

Fonctionnement : dépenses = 278 446,82 € ;
recettes = 432 215,29 € ;

Résultat de clôture : + 153 768,47 euros

Investissement : dépenses = 109 733,08 € ;
recettes = 64 133,40 €

Résultat de clôture : - 45 599,68 €

- **Vote du budget général de la commune 2017 :** Le conseil municipal adopte le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

Fonctionnement = 963 091,61 €

Investissement = 490 140,80 €

- **Vote des taux d'imposition 2017 :**

Taxe d'habitation : 10,22 % porté à 9,96 %

Taxe foncière propriété bâtie : 16,56 % porté à 15,71 %

Taxe foncière propriété non bâtie : 50,90 % porté à 49,31 %

QUESTIONS DIVERSES :

- Planning de tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et du 07 mai 2017.
- La commémoration de la victoire de la 2^{ème} guerre mondiale a été fixée au lundi 08 mai à 9 heures 30.

● ● ● AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

28 AVRIL 2017

DELIBERATIONS :

- **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental :** Dans le cadre de l'enveloppe de solidarité, il est demandé une subvention pour la réfection du pont de Fournier, pour l'achat de jeux pour enfants, poubelles et clôture du stade de foot.
- **Ecoles privées St Joseph :** La participation communale aux dépenses de fonctionnement pour les écoles privées (maternelles et primaires) St Joseph de Saint Bonnet le Château pour l'année scolaire 2016/2017 sera de 24 505€, soit 845 € par élève.
- **Subventions aux associations 2017 :**

Classes 2017/2018	150,00
Club de l'Amitié	150,00
Association des Randonneurs Sentiers Retrouvés	400,00
A.G.V.	250,00
Saintourniz	200,00
MFR. Montbrison	100,00

MFR St Laurent de Chamousset	100,00
Lycée agricole Ressins	100,00
ACCA	100,00
TOTAL	1 550,00

- **Transformation de SEM en métropole :** A partir du 1^{er} janvier 2018, le statut de la communauté urbaine de St Etienne Métropole changera en Métropole.
- **Instruction des autorisations d'urbanisme :** La commune de St Nizier renouvelle son adhésion auprès du SIEL pour un an.
- **Election d'un représentant à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :** M. SOULIER est élu comme représentant à cette commission qui étudie le coût des compétences revenant à la charge de SEM et à la commune.
- **Adressage :** Suite à la modification de noms de voies en accord avec les communes voisines, le conseil municipal valide l'ensemble des noms de voies et rues.

2 JUIN 2017

DELIBERATIONS :

- **Convention de thermographie aérienne :** Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, Saint-Etienne Métropole a lancé une opération de thermographie aérienne sur son territoire.
- Cette démarche constitue un outil de sensibilisation des habitants à la problématique des déperditions énergétiques des bâtiments. La mise à disposition de ces données est déterminée dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de 5 ans.
- **Concessions cimetière :** Les tarifs n'ayant pas été révisés depuis 2003, il est nécessaire de les fixer comme suit :
 Concession perpétuelle : 300 €/m² ;
 Concession cinquantenaire : 150 €/m² ;
 Concession trentenaire : 100 €/m² ;
 Concession temporaire pour 15 ans au plus : 50€/m²
 Dépositaire : 15 € par mois.
- **Convention dissolution de la Communauté de communes du Pays de Saint Bonnet le Château :**

1. Suite à la réforme territoriale, la commune de Saint-Nizier-de-Fornas a été rattachée à Saint-Etienne Métropole et la Communauté de communes du pays de Saint-Bonnet-le-Château n'existe plus.
2. Conformément à la loi, il a été procédé à l'évaluation des biens de l'ex-communauté de communes qui sont transférés à Loire Forez.
3. A titre de compensation, il est reversé à la commune la somme de 67 683,56 €.

Demande de subvention auprès de la Région pour réhabilitation des chemins forestiers : Dans le cadre de la réhabilitation des chemins forestiers, il est sollicité une demande de subvention auprès de la Région.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Eparage :** Suite à un appel d'offres réalisé par Saint-Etienne Métropole, qui a la compétence des voies communales, l'entreprise retenue pour effectuer les travaux d'éparage est celle de M. CHARLIN.
- **Etablissement du planning des permanences du bureau de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.**



BIENTÔT, ON CHANGE NOS ADRESSES

Une commission au sein du Conseil Municipal composée de Sylvie COURAT, Marie Claude PERRIN, Marie Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Gilbert SOULIER et Frédéric BONHOMME a travaillé assidûment depuis près d'un an à la dénomination des différentes voiries et numérotation des habitations de l'ensemble des hameaux de notre commune.

Ce programme entre tout à fait dans le cadre de l'aménagement du territoire et au développement durable en facilitant :

- l'accès des soins et des premiers secours,
- le développement des services à la personne,
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS,
- la livraison des entreprises,
- le facteur qu'il soit référant, remplaçant ou saisonnier trouvera sans problème l'adresse des destinataires.

En s'inscrivant dans le programme du « raccordement postal », notre municipalité fait bénéficier à ses habitants d'une meilleure qualité de vie au quotidien.

La pose des panneaux des noms de rue sera assurée par la commune et celle des plaques (Numéros) est laissée à votre initiative. Elles vous seront livrées en personne par votre facteur habituel qui seul sera habilité à vous présenter les procédures exactes à accomplir. Nous comptons sur votre compréhension et votre diligence.

Nous vous présentons la liste de toutes les nouvelles rues de notre commune et afin de commencer à les repérer, nous vous indiquons dans quel hameau elle(s) se situe(nt).

PAPIERS D'IDENTITE

Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

INTERLOCUTEURS

Signalez votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.)

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

La mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse. Une dérogation est accordée à titre exceptionnel dans le cas d'une fusion de communes, lorsque la commune nouvelle entraîne des changements de dénomination.

Toutefois, le changement devra être effectué à l'occasion de la réalisation de nouvelles formalités administratives conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation (par exemple, un changement d'état civil), avant le 31/12/2020



Documents à l'attention de votre préfecture :

- **Cerfa n°13750*05** : disponible sur le site du Service Public
- **justificatif d'identité** : original + copie un par co-titulaire
- **certificat d'adresse** fourni par la mairie
- **carte grise originale**
- **coût d'acheminement** du certificat

Réception par voie postale d'une étiquette à apposer sur la carte grise (emplacement indiqué). Par contre, s'il s'agit de la 4ème étiquette, la carte grise est à refaire entièrement en préfecture (service **payant**).



Documents à l'attention de votre préfecture :

- **Cerfa n°13750*05** : disponible sur le site du Service Public
- **justificatif d'identité** : original + copie
- **certificat d'adresse** fourni par la mairie
- **carte grise originale** : réception d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation lors du dépôt de la demande
- **coût d'acheminement** du certificat
- **coût du certificat** : simulation sur le site du Service Public
- **coût des plaques d'immatriculation** : fixé par le garagiste

AUGEL	Rue des Nénuphars Route de Batizols
BEAUVOIR	Route de Beauvoir
BIESSE	Route de Biesse Rue des Camélias
BLED	Route de Bled
BRASSOLARD	Rue de Brassolard Route de Beauvoir
CHARLIOT	Route de Fornas
CHAZOLS	Route de Chazols Impasse des Grillons
COTE D'AUGEL	Rue du Cosmos
CREPINGE	Route de Crépinge
EPIZOLS	Route de Batizols Route de la Croix Blanche Route des Patureaux Route du Champ Rue des Lauriers
FORNAS	Route de Fornas
GENEVIECQ	Route de Geneviecq Route du Guéret du Pin Route de Peyrepeyre Rue des Genêts Rue des Pruniers Rue des Jacinthes
GRENIECQ	Route de Gréniécq Chemin de la Croze Chemin de Montchaux Impasse des Roses
GREZIECQ	Route de Gréziécq
LA BATIE	Route de Batizols Chemin des Erables Route de la Vieille Bâtie Rue des Giroflées Rue des Primevères Rue du Cosmos
LA CHAUX	Route de Biesse Route de la Chaux
LA GEORGELIERE	Route de la Georgelière
LA POMASSE	Route de la Pomasse
LA ROCHE	Route de Bled
LE CHAMP	Route du Champ Rue de la Radio
LES FAUVELS	Route des Fauvels
LE LAC	Route du Lac Chemin de la Source

LE MOULIN	Rue du Moulin
LE PONT	Route de la Pomasse
LE VINOIS	Rue du Vinois Route de Viviers
LES ADROITS	Route de Beauvoir Rue d'Opale Rue des Carrières
LES COMBES	Route de la Pomasse
LES MONNETS	Route des Monnets
HAUTE RIVIERE	Route de Haute Rivière
LES RIVIERES	Route de la Coide
LES SAGNES	Route du Bois Montcel
LES VINCENS	Route des Vincens
L'ETRAT	Rue de l'Etrat Route de Beauvoir Rue des Capucines Rue du Plat
MARGOIT	Route de Fornas
MIZERIECQ	Route de Gréziécq Route de Mizériécq Place du Lavoir Rue des Charrères
MOULIN VINCENT	Route du Bedot
MONTGARET	Route de la Pomasse
MONTFRANCHAL	Route de Montfranchal Rue des Pins
PEYREPEYRE	Route de Peyrepeyre
POUZOLS	Route de la Georgelière Rue des Pâquerettes
RIOFOL	Route de Riofol
SAGNE NOIRE	Route de Sagne Noire Route des Fauvels
TABAZZA	Route de la Margée
TALARAND	Route de Talarand
LE BOURG	Rue des Armuriers Route de Crépinge Route de Biesse Place de l'Eglise Rue de la Mairie Rue du Nord Chemin des Jardins Route du Champ Place du Capitaine Bourgin Route de Bled Chemin de la Chapelle



QUELQUES CHANGEMENTS POUR LES IMPÔTS LOCAUX EN 2017

De nombreuses collectivités territoriales comme les mairies, les intercommunalités, le département, les chambres d'agriculture bénéficient de financement provenant des taxes payées par les contribuables.

Il s'agit pour un terrain sans construction, de la taxe sur le foncier non bâti, pour un logement dont on est propriétaire, de la taxe foncière et/ou de la taxe d'habitation. Cette dernière pouvant être due également par le locataire d'un logement. Enfin il existe aussi une taxe sur les ordures ménagères.

Jusqu'en 2017, le Conseil Municipal de notre commune pratiquait une politique de taux consistant à appliquer une hausse annuelle modérée de ces derniers. (En général en tenant compte du taux d'inflation), idem pour les autres collectivités locales comme la communauté de commune du Pays de St Bonnet et le département. Enfin, jusqu'en 2016, le contribuable payait une redevance sur les ordures ménagères en fonction de la composition du foyer. Le recouvrement s'effectuait par le biais de l'ancienne communauté de communes du Pays de St Bonnet.

A partir du 1^{er} janvier 2017, notre intégration à St Etienne Métropole a modifié certaines données à savoir :

- des taux légèrement plus élevés pour St Etienne Métropole (SEM) que pour l'ancienne communauté de Communes du Pays de St Bonnet
- Le passage à une taxe ordures ménagères appliquée sur les propriétés bâties

Ainsi, pour le premier point, les taux 2017 de SEM seront les suivants par rapport à ceux des Pays de St Bonnet de 2016.

- Taxe d'habitation (TH) : 10.56% contre 10.30%

- Taxe foncière (TF) : 1.37% contre 0.517%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 4.98% contre 3.39%

Si la politique fiscale de notre commune suivait la même logique de progression annuelle des taux, il paraît évident que chaque contribuable paierait plus d'impôts.

Néanmoins, la Municipalité de St Nizier dans son conseil municipal du 24 mars 2017 a décidé de baisser l'ensemble des trois taux de telle sorte que le taux total (commune + intercommunalité) reste identique à celui de 2016.

Ainsi, la TH passera de 10.22% à 9.96%, la TF de 16.56% à 15.71% et la TFNB de 50.90% à 49.31%

On constatera dans le tableau récapitulatif ci-contre qu'entre 2016 et 2017 le taux global reste inchangé pour chaque taxe.

Cette baisse de taux décidée en Conseil Municipal a une conséquence financière pour notre commune. En effet ce sera moins de recettes sur le budget communal.

Cet effort a été consenti car notre intégration à SEM a occasionné à l'inverse un excédent du point de vue financier permettant de couvrir cette diminution de nos taux communaux.

En conséquence, il semblait normal d'en faire bénéficier en contre-partie les habitants par le biais d'une baisse des taux.

Cependant, on doit tenir compte aussi du fait que le calcul de l'impôt se fait sur des bases de valeurs locatives qui sont revalorisées chaque année par l'Etat.

Enfin, il conviendra d'être très attentif en ce qui concerne le deuxième point. En effet, il faudra être vigilant sur l'interprétation de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

A partir de 2017, les niziérois ne paieront plus la redevance sur les ordures ménagères qui tenait compte des personnes composant le foyer.

Cette dernière sera directement prélevée avec la taxe sur le foncier bâti (sur la feuille des impôts locaux, il s'agit de la case 6 « Taxe

ordures ménagères » sur le tableau du foncier bâti)

En conséquence, le montant global des impôts locaux risquera au final d'être plus élevé du fait de cette nouvelle taxe et non à cause d'une augmentation des autres taux.

Enfin, il faut savoir que ce changement de mode de calcul occasionnera chez les contribuables des situations fort différentes.

Certains pourront payer moins avec le nouveau système par rapport à l'ancien et vice-versa.

TAXES FONCIÈRES 2016 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS															
Département :		42 LOIRE		Commune :		266 A SAINT-NIZIER-DE-FORNAS									
Propriétés bâties	Taux 2015	%	Syndicat de communes	%	Inter communalité	%	Département	%	Taxes spéciales ①	%	Taxe ordures ménagères ②	%	Précédent GEMAPI ③	%	Total des cotisations
	Taux 2016	%		%		%		%		%		%		%	
	Adresse														
	Base														
	Cotisation														
	Adresse														
	Cotisation														
Cotisations 2015															
Cotisations 2016															
Variation en % ④		%		%		%		%		%		%		%	
			Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ⑤	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations					
Propriétés non bâties	Taux 2015	50,85	%		3,39	%	31,26	%	0,749	%	13,70	%			
	Taux 2016	50,90	%		3,39	%	31,26	%	0,728	%	13,60	%			
	Bases terres non agricoles														
	Bases terres agricoles	121			121						151				
	Cotisations 2015	61			4						20				
	Cotisations 2016	62			4						21				87
Variation en % ④	+1,64	%		0	%					+5,00	%				
		Dégrevement jeunes agriculteurs		Base du forfait forestier ⑥		Majoration base terrains constructibles commune ⑦		Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑧		Caisse d'assurance des accidents agricoles					
Base « État »															
Base « collectivité »															
La base communale des terres agricoles exonérée est de		30 €													
										Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑨				4	
										Dégrevement « Habitation principale » ⑩					
										Dégrevement JA - état - ⑪					
										Dégrevement JA - Collectivité - ⑫					
										Montant de votre impôt :				91	

En 2017, la taxe sur les ordures ménagères sera dûe ici. Elle est désormais liée aux propriétés bâties.

ANNEE 2016								
TAXE HABITATION			TAXE FONCIERE BATIE			TAXE FONCIERE NON BATIE		
Commune	CPSBC	TOTAL	Commune	CPSBC	TOTAL	Commune	CPSB	TOTAL
10,22%	10,30%	20,52%	16,56%	0,52%	17,08%	50,90%	3,39%	54,29%
ANNEE 2017								
Commune	SEM	TOTAL	Commune	SEM	TOTAL	Commune	SEM	TOTAL
9,96%	10,56%	20,52%	15,71%	1,37%	17,08%	49,31%	4,98%	54,29%

CPSBC : Communauté de Communes du Pays de St Bonnet le Château

SEM : Saint Etienne Métropole



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre

CONTACTS UTILES

@ ASSISTANCE.DECLARATION.
RUCHES@AGRICULTURE.GOUV.FR

TÉL. 01 49 55 82 22

le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)

DEUTZ FAHR

Ets GENEVRIER

Concessionnaire DEUTZ FAHR
Tracteurs - Matériels agricoles

Tabaza - Route d'Estivareilles 42380 SAINT NIZIER DE FORNAS
Tél : 04 77 50 08 10 - Fax : 04 77 50 06 21 - mail : sarl.genevrier@wanadoo.fr

**MENUISERIE
PETIT**

ZA LA CHANA - 42380 LURIECQ

TÉL. 04 77 50 08 58
contact@menuiseriepetit.fr



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement du Bourg Nord, Biesse et La Chaux ont avancé très rapidement depuis leur lancement à la fin de l'année dernière.

Après la création de la station située à la Chaux, la construction de la canalisation rejoignant la direction du bourg s'est réalisée dans des délais très courts grâce aux bonnes conditions météorologiques.

Depuis le printemps, le chantier est en arrêt et reprendra en septembre prochain avec l'achèvement de la nouvelle canalisation de collecte des eaux usées, la mise en séparatif du bourg nord et le renouvellement des canalisations d'eau potable.

TV VIDEO HIFI ELECTRO-MENAGER

Vente • Dépannage
Pose d'Antennes satellites et terrestres

**Ets MEYNARD
Jean-Claude**

12, place du Grand Faubourg • 42380 ST BONNET LE CHATEAU
Tél. 04 77 50 17 45



LES CLASSES EN «7»

Pour tous ceux et celles dont l'année de naissance se termine par un 7, nous proposons de nous rassembler à l'automne pour une journée classard. Toutes les propositions sont les bienvenues : repas dans la salle communale, dans un restaurant de la région ou un restaurant à thèmes. Vous voudrez bien vous faire connaître si vous souhaitez y participer aux adresses ci-dessous :

MAIRIE DE ST NIZIER

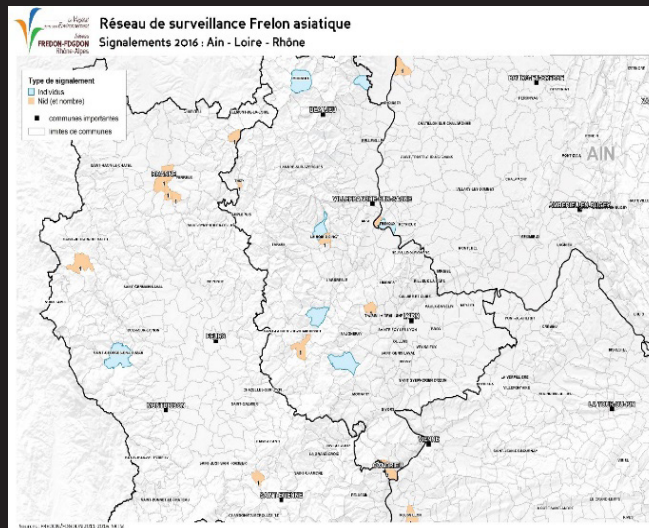
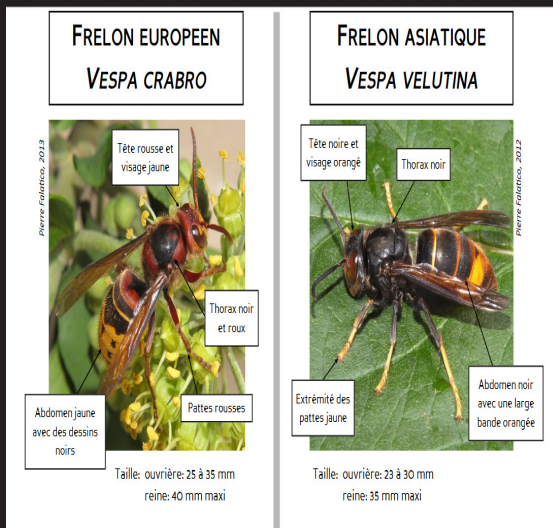
04 77 50 08 97

mairiesndf42@wanadoo.fr

ou Aline FRERY

06 83 52 97 02 (le matin)
freryjean-paul@orange.fr

Merci à vous



C a r t e
r e p r é s e n t a t i v e
d e s s i g n a l e m e n t s
c o n f i r m é s d e f r e l o n
a s i a t i q u e (n i d s e t
i n d i v i d u s) s u r l e s
d é p a r t e m e n t s d e l a
L o i r e , d u R h ô n e e t
d e l ' A i n .

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse.

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte).

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS¹ et FREDON²) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif

et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

FRGDS¹ : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

FREDON² : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

CONTACTS UTILES

GDS 42 :

- 04 77 92 12 38

- contact.gds42@reseaugds.com

FREDON :

- 04 37 43 40 70

- frelonasiatique@fredonra.com

“ ON NE FAIT PAS TOUJOURS ATTENTION AUX DÉTAILS DONT SONT DOTÉS NOS ÉDIFICES. SOYEZ Y ATTENTIF.

DES CHIMÈRES À ST NIZIER

Lorsqu'on évoque le terme de « chimère », le sens d'illusion, de rêve, de songe peut nous venir à l'esprit comme dans cette citation d'Alfred de Musset : « Malheur à celui qui se livra à une douce rêverie avant de savoir où sa chimère le mène »

Néanmoins, le mot « chimère » a un autre sens peut être moins commun qui désigne un monstre fabuleux mi homme mi animal et qui orne un grand nombre d'édifices religieux dont l'église de St Nizier.

Ainsi, mercredi 26 avril, l'association PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU HAUT-FOREZ a fait découvrir les chimères de notre commune, créatures hybrides, monstres fabuleux surgis d'histoires lointaines, les chimères ornent nombre d'objets d'art et de monuments.

Cette visite a été l'occasion de découvrir les figurations de ce monument roman et gothique pour lequel on retrouve des écrits depuis l'an 622.



Dans la grande nef, tout en haut : une couronne d'anges et des 2 côtés : 2 personnages avec des phylactères.



La piscine au fond du chœur est la plus décorée du Forez, c'est l'endroit où l'on se purifiait les mains et où on lavait le calice.



A l'entrée du chœur : 2 têtes représentant le mal à gauche vers le bien à droite.



Les chimères sont des êtres hybrides mi-humains mi- animaux.



Le 8 mai est un jour de souvenir, de recueillement pour chaque village afin de ne jamais oublier les horreurs du passé.

A St Nizier, cette tradition est respectée chaque année avec la présence des membres du Conseil Municipal, des élus des communes voisines, des représentants d'associations, des sapeurs pompiers, des portes drapeaux et d'une partie des habitants.

Divers hommages furent rendus à travers les discours de Gilbert SOULIER et Bernard FOURNIER mais aussi à la lecture par Frédéric BONHOMME du message du Secrétariat d'Etat...

Hommage à toutes les générations de la seconde guerre mondiale, aux français libres venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins, aviateurs, à toutes ces femmes et ces hommes, issus de toutes

les origines et cultures qui conjuguèrent leurs efforts afin de libérer la France.

Hommage aussi aux Résistants de l'Intérieur qui choisirent de mener le combat au sein de réseaux et de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, aux milliers de civils, hommes, femmes et enfants qui subirent les bombardements.

Nous devons plus que jamais être conscients en 2017 que l'Europe construite après 1945 est une Europe de Paix avec une volonté de vivre ensemble, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

L'Europe ainsi construite est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des européens. Cet héritage que nous avons reçu doit être impérativement préservé afin que le désastre d'une guerre ne se reproduise jamais. Ne l'oublions pas.

TOUT LE MATÉRIEL MÉDICAL
CAP VITAL
SANTÉ

Un showroom exceptionnel de 100 m² à votre disposition où vous retrouverez l'ensemble du matériel médical, des produits de bien-être, et une gamme bébé !

CAP VITAL SANTE BONNET-MIALON

18 Bd du Verney 42380 St Bonnet Le Château Tel 04.77.57.31.08

Plus d'informations sur : www.capvitalsante.com/stbonnetlechateau



LA VIE AU CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2017 a débuté par un repas à l'Auberge de La CHAPELLE.

Dire qu'il a été apprécié est inutile, tant le plaisir du palais reste un bonheur chez les Anciens (et les moins anciens d'ailleurs...)

Le nombre d'adhérents est en augmentation régulière (47 à ce jour). Le succès constant de notre Club est dû indéniablement au dynamisme de TOUS les membres du Bureau. Je tiens à les remercier au passage pour le dévouement qu'ils témoignent à nos Anciens.

Tous les mardis, cartes et scrabble sont au programme. Chaque premier mardi du mois une marche permet à nos amateurs d'air pur de s'oxygéner sur les sentiers environnants.

Début juin, une rencontre interclubs avec nos voisins de La TOURETTE nous a permis une amicale confrontation de coinche et de scrabble, tous les participants étant primés.

Bien sûr, l'inévitable mâchon clôture l'après-midi.

Ah! J'oubliais de dire qu'entre ces 2 étapes gustatives nous avons savouré un succulent repas-morue que nous avait concocté Jean-Jacques... Ah! Ce plaisir du palais...

Le 11 juillet, une sortie-voyage nous a emmené dans la Drôme et nous a fait découvrir le monde du ver à soie et celui de la pogne. Et oui, le plaisir du palais... surtout qu'un repas le midi a entretenu notre plaisir de la bonne chère...

Juste un petit rappel : le Club reste ouvert tout l'été sans changement le mardi.

Béatrice
DEGRUELLE

 **EIFFAGE**
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Etablissement LOIRE / AUVERGNE
rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS



3ÈME LOTO DU CCAS

Fin janvier et pour la troisième année consécutive, le CCAS a organisé son loto à la salle socio culturelle.

Cette année, les organisateurs ont été très réactifs puisque la préparation s'est faite en moins d'un mois. En effet, en raison du démarrage des travaux de la salle socio culturelle, la date a dû être avancée au dernier week-end de janvier.

Ce changement n'a guère perturbé les fidèles habitués puisque la salle était pleine avec une centaine de participants. Les traditionnelles parties enfants ont

lancé cette après-midi de jeux avant de laisser place à celles des adultes. Au final, de nombreux gagnants ont été récompensés et notamment Romain COURAT qui remporta le premier prix à savoir un bon d'achat de 150 euros chez les commerçants de St Bonnet.

Cette manifestation très réussie sera suivie en mars prochain d'une visite chez nos aînés par les membres du CCAS et de la Municipalité. En effet, le maintien du lien social entre la Mairie, le CCAS et nos aînés reste primordial.



REPAS DANSANT À SAINTOURNIZ

La nouvelle association de jeunes SAINTOURNIZ organise un repas dansant le samedi 30 septembre à la salle socioculturelle.

Au programme, : repas pommes de terre / sarasson, saucisses, fromage et dessert.

Le repas sera suivi d'une soirée dansante

Prix : 12 € sur réservation uniquement.

Le nombre de places est limité.

Pour tous renseignements, contacter Romain au 06 87 81 87 74



FLEURISSEMENT DU BOURG

Il existe un dicton qui dit : « En mai fais ce qu'il te plait ». Cette année il convenait d'être plutôt prudent avant de mettre en application cette citation.

En effet, le froid, le vent et souvent le gel ont causé de nombreux dégâts sur la végétation en ce début de printemps.

Malgré tout, les saints de glace étant derrière nous, c'est avec entrain qu'un petit groupe de niziérois a participé à une matinée plantation dans les rues du bourg.

En effet, sous la houlette d'Hélène, notre experte en fleurissement, notre village s'est embelli de multiples compositions florales redonnant un côté coloré et joyeux au centre bourg.

C'est un beau travail une nouvelle fois accompli par cette équipe cette année et achevé par les employés communaux.



DE TOUT TEMPS, ON A CHASSÉ LE SANGLIER

L'ACCA est l'une des plus anciennes associations de notre commune. En tout temps, la battue aux sangliers a permis de réguler la population de ce mammifère qui reste le plus répandu à la surface du globe.

En effet, dans certains cas, son surnombre peut occasionner de vastes dégâts sur les cultures agricoles.

Par ailleurs, bien préparée, sa viande reste un délicieux mets particulièrement prisé et pas seulement d'Obélix.

L'ACCA ne manque pas chaque année d'en faire profiter nos aînés à l'occasion du repas des anciens.

Reconnaissez-vous les personnes présentes sur ces deux photos prises à 30 ans d'intervalle?

Certaines sont même présentes sur les deux comme André FAURE, Louis GONON ou Daniel BERAUD et peut être d'autres encore...

Ce qui est sûr, c'est que le premier sanglier pesait 107 kilos et 30 ans plus tard l'autre spécimen affichait 135 kilos !!!

VOISINS REFERENTS : Officialisation du protocole de participation citoyenne

Une convention a été signée entre d'une part l'Etat représenté par Monsieur RECIO, sous-préfet de Montbrison, Monsieur REGNAULD, procureur de la République du TGI de St Etienne, du colonel MOREL, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Loire et La Mairie de St Nizier d'autre part représentée par Monsieur Gilbert SOULIER, maire.

Ce protocole a permis d'officialiser la nomination des 23 personnes désignées à travers l'ensemble de la commune pour devenir des voisins référents auprès de la Gendarmerie.

Cette démarche de participation citoyenne consiste essentiellement à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes anormaux susceptibles de

s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.





FRANC SUCCÈS POUR LA 5ÈME ÉDITION D'ENDURANCE ÉQUESTRE

L'endurance équestre est une course de fond pratiquée à cheval et en pleine nature, dans laquelle le but est de parcourir une longue distance. Cette course chronométrée doit être réalisée le plus rapidement possible tout en conservant une monture en parfait état de santé. Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours. Ils garantissent la bonne santé du cheval car en cas de doute (époussement, boiterie, déshydratation...) celui-ci est disqualifié. Tout au long de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé.

L'écurie Besnardeau autour de toute son équipe de bénévoles s'est impliquée depuis de nombreux jours afin que cette 5ème édition soit une réussite, ce qui fut le cas cette année encore.

C'est ainsi que plus de 120 participants se sont succédés tout au long du week end des 10 et 11 juin sur les chemins de notre commune niziéroise et des alentours sous un soleil de plomb et une chaleur accablante qui a valu quelques disqualifications.

Néanmoins cette édition d'endurance au centre équestre de St Nizier commence à faire des émules puisque d'années en années, on vient de plus en plus loin pour réaliser les parcours proposés par les propriétaires

Enfin une mention spéciale aux nombreux bénévoles qui font aussi le succès de cet évènement.



SOLUTIONS NUMÉRIQUES & INFORMATIQUES

equinox
ce n'est pas qu'une impression

RICOH olivetti

Pierre-Yves Frery
Vente directe de viande de
limousine

Bled
42380 St Nizier de Fornas

06.89.88.11.54

pierre-yves.frery@laposte.net

LA VIE DES **RSR** RANDONNEURS DES SENTIERS, RETROUVÉS

Cette association s'occupe conjointement de l'entretien des sentiers de randonnées sur les communes de ST NIZIER et d'ABOEN. Elle compte maintenant 28 adhérents qui officient tous les quinze jours le samedi matin.

Une matinée type commence par le petit déjeuner chez l'un des membres avec café, brioches ou excellent gâteau confectionné par les épouses.

Les messieurs partent ensuite au "travail" munis de leurs débroussailleuses, taille haie, pelles, fourches, cisailles, râteaux, tronçonneuses.

Tout ce matériel acquis par leur cotisation, est transporté dans une remorque

aménagée par l'un des membres. Leur dernier achat s'est orienté vers l'acquisition de gilets fluo imprimés du sigle de l'association.

Les dames quant à elles en profitent pour faire une randonnée.

Et la matinée se termine quelque fois par un petit apéritif, puis on se dit à dans quinze jours pour une nouvelle intervention.

Voici leur programme depuis le début de l'année 2017 :

En février : chemin de MONTFRANCHAL à LA PIERRE TOMBALE, chemin de la CHAPELLE à ST NIZIER, et chemin de MARGOIS vers LA ROCHE.

En mars : chemin des NOISETIERS à ABOEN, chemin de la PIERRE au MOULIN VINCENT, appelé "chemin de L'ANAÏS", en référence à ANAÏS CHATAIN qui l'empruntait chaque jour pour aller travailler.

En avril : chemin de TALARAND et première partie du chemin de BRASSOLARD depuis la voie ferrée.

En mai : seconde partie du chemin de BRASSOLARD jusqu'à la route de ST HILAIRE, et nettoyage des deux lavoirs d'ABOEN : LES SAGNES et LES COMB ETTES.

Deux fois par an, une marche à la journée rassemble tous les membres qui partagent un pique nique.



**UNE EQUIPE DE BENEVOLES TOUJOURS PRETE A NETTOYER
LES CHEMINS DE NOTRE COMMUNE**



**LES RSR ont besoin d'équipement pour
effectuer leurs travaux**

● ● ● AU FIL DU TEMPS

TRAVAUX SALLE SOCIO-CULTURELLE

AVANT

APRES

L'EXTÉRIEUR



L'INTÉRIEUR



LUCKY imprimérie
 Tous travaux d'imprimerie
 conception graphique impression
 32, rue des Bruyasses • 42160 ST CYPRIEN
 Fax 04 77 36 47 66 • contact@luckyimprimerie.fr
 Tél. 04 77 36 77 65

S.a.r.l. **VALADIER** Matériel Agricole
 Motoculture - Quad - Réparation - Vente Toutes Marques
 Valinches - Gromelet
 42380 L'URIECQ
 Tél./Fax 04.77.50.11.17

La salle socio culturelle fait peau neuve

La salle des fêtes, route de Crépinge, a été construite en 1995. Elle a fait l'objet de travaux d'aménagement depuis le début de l'année.

Tout d'abord à l'intérieur, sa surface a été augmentée de 45 m² sur la façade ouest avec la création au centre, d'un espace « scène » entouré de deux locaux de rangement.

Leur rôle est de stocker d'une part les chaises et tables jusqu'à présent empilées au fond de la salle et d'autre part le matériel des associations comme les tapis de gym de l'AGV. A noter la présence de puits de lumière naturelle, source de luminosité plutôt bluffante.

Ainsi, l'agrandissement de cette salle

est visible grâce à la suppression de l'ancienne estrade qui permettra donc le rajout éventuel de plusieurs tables.

Enfin, côté extérieur, un bardage en bois a été réalisé sur la façade ouest et sud du bâtiment (côté cuisine), ce qui permet d'intégrer au mieux la salle ainsi rénovée avec le bâtiment voisin des vestiaires du foot.

A noter que depuis février, ce chantier a été suivi de près par Gilbert Soulier et Sylvie COURAT. Le travail accompli par les employés communaux a aussi été fort apprécié.

Grâce à tous, le chantier a pu se terminer dans les délais et la salle être relouée dès le 1^{er} juillet. On ajoutera tout de même qu'au cours de l'hiver prochain, des travaux de décoration intérieure seront entrepris afin d'harmoniser l'ensemble de la salle.

Retour sur les travaux d'agrandissement



POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE



Le déploiement de la fibre optique continue sur notre territoire. Après les hameaux situés plus à l'ouest du bourg, c'est l'autre partie qui est désormais concernée dont le bourg de St Nizier.

Des travaux sont visibles un peu partout et notamment l'enfouissement de la fibre entre La Tourette et St Nizier.

Un chantier à suivre au fil des prochains mois....



ARCHIVES

Pour une commune, les archives s'avèrent très souvent indispensables. Elles permettent d'obtenir des informations parfois précieuses sur notre passé.

A St Nizier, depuis de nombreuses années, ces dernières s'accumulent sans réel classement et il est difficile de s'y retrouver.

Ainsi, le conseil a décidé dans un premier temps de faire rénover une partie des combles. Un travail remarquable réalisé l'hiver dernier par les employés communaux.

A présent, la deuxième étape a démarré à savoir le classement. C'est Louis et Chantal qui se sont attelés à la tâche. Il faut dire que leur expérience respective au sein de la Mairie en tant que Maire et secrétaire sera précieuse.

Un travail de fourmis les attend dans les jours à venir.

Un grand merci à eux pour ce service.



AVANT

APRÈS



Ets CUERQ Patrice

Travaux Agricoles & Ruraux



- Eparage - Rotavator - Labours
- Semis maïs, céréales avec combiné
- Moissons
- Aménagement villas: (VRD - espaces verts)
- Ependage de fumier

L'Hermet - 43110 AUREC-SUR-LOIRE
Tél./Fax 04 77 35 40 27 - Portable 06 85 08 35 88

APPEL AU CIVISME SUR NOS ROUTES COMMUNALES

Les hivers se suivent mais ne se ressemblent pas. Deux années consécutives où on avait presque oublié la neige. Mais voici qu'en ce début d'année 2017 celle-ci a refait brutalement son apparition avec en prime un froid glacial.

Pour une commune il est primordial que l'ensemble de nos concitoyens soit déneigé et à ce titre depuis de nombreuses années, le travail accompli par Vincent et Xavier VALOUR est tout simplement remarquable et nous devons les remercier et les féliciter pour cela.

En revanche, la commune est très étendue et depuis 2 ans, les aides du Conseil Départemental qui couvraient en grande partie ces travaux de déneigement ont fondu comme neige au soleil pour tout simplement ne plus exister depuis 2016, restriction budgétaire oblige à tous les niveaux.

Ainsi, des économies doivent être faites non pas au détriment de nos concitoyens qui seront toujours déneigés afin d'accéder à leurs logements mais par rapport à une mesure de bon sens.

C'est ainsi que depuis 5 ans environ, certains axes qui n'ont qu'un rôle de liaison ne sont plus déneigés : les Monnets à la Batie ou Epizols à la Croix Blanche.

En conséquence, moins de routes communales à déneiger c'est plus d'efficacité à désenclaver le reste de la commune en cas de mauvais temps.

Bien sûr, certaines personnes devront changer leurs habitudes, l'espace de quelques jours par an, en réalisant un petit contournement qui leur occasionnera une certaine gêne de quelques minutes. Mais que représente ce contretemps fâcheux face aux nombreuses heures de bouchons que subissent la plupart des citoyens chaque jour en rentrant chez eux après leur journée de travail ?

Alors nul besoin de s'en prendre aux panneaux indiquant les routes communales qui ne sont pas déneigées en hiver, ils n'y sont pour rien ! Et à titre de rappel, il s'agit là d'un acte de vandalisme répréhensible par la loi, sans parler du fait qu'en arrachant ces panneaux, des personnes peuvent s'aventurer sur ces axes potentiellement devenus dangereux. Alors un peu de civisme, merci !!



Il semblerait que la route communale de la Croix Blanche fasse régulièrement l'objet d'actes d'incivisme.

D'abord des panneaux arrachés ou retournés, indiquant de ne pas emprunter cette voie en période hivernale... Déplorable !

Mais voici venue l'heure du dépôt d'ordures au bord de la voie.

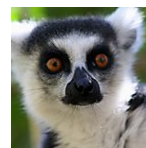
Parfaitement inadmissible !!

Certaines personnes semblent vraiment s'amuser.

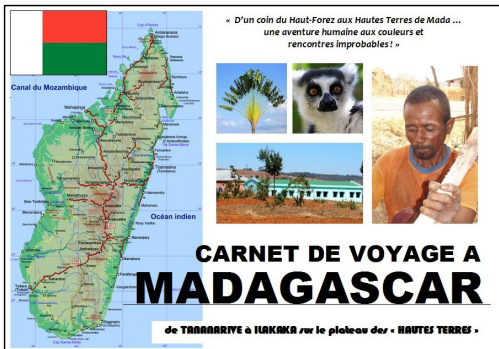
En revanche, nous tenons à remercier sincèrement la famille MEYNARD de la Batie, qui à la vue de ce dépôt de détritus, a spontanément nettoyé la chaussée et déposé les encombrants à la déchetterie. Bravo pour cet acte citoyen !



Invité par les responsables de la bibliothèque Municipale de Saint-Nizier-de-Fornas, Dominique Marteau sera heureux de vous présenter son nouvel ouvrage au profit de l'association Fanana Mifandray, pour la construction d'un groupe scolaire à Andohariana - Madagascar -



« Carnet de voyage à Madagascar »
104 pages 21 x 29,7 format italien
20 euros
Photos, aquarelles, souvenirs, anecdotes, témoignages



« En mars 2016 les travaux de construction d'une école commencent pour une ouverture aux élèves de 3 classes en octobre de la même année. Le projet d'un voyage fait son chemin dans les esprits de Jean-Paul Noize, secrétaire de l'association, Dominique Marteau et leurs épouses. Ce voyage, outre la réception des travaux, leur conformité, l'inauguration de ce projet sera aussi l'immersion au cœur des populations locales, des hébergements hors des circuits touristiques habituels sous la conduite du Père Jules...

De retour en France, il leur importait de rendre compte rapidement de ces années passées et à venir ... Dominique propose donc de renouveler son expérience de « reporter », d'aquarelliste et d'humaniste pour réaliser ce « carnet de voyage à Madagascar ».

Un voyage inoubliable au cœur de Madagascar dont on ne revient pas indemne ...

TANAMIFRANDA

SAMEDI 5 août 2017 • 10h - 12h

dédicace du

«Carnet de voyage à Madagascar»

par Dominique MARTEAU

Bibliothèque St NIZIER-de-FORNAS

Entrée libre

Verre de l'amitié à l'issue offert par la
Municipalité de Saint-Nizier-de-Fornas

UNION SPORTIVE SUD FOREZIENNE



L'US Sud Forézienne créée en 2005 continue au fil des saisons à promouvoir le football sur les communes de Saint Bonnet le Chateau, La Tourette et Saint Nizier de Fornas.

BEAUCOUP DE SATISFACTION

Au niveau des jeunes le club compte un effectif stable, dès 6ans pour les U7 jusqu'à 17ans pour les U17 la dernière catégorie avant les Séniors.

Autour de leurs éducateurs motivés, l'ensemble des équipes a réalisé une très bonne saison avec des résultats convaincants mais aussi bien sûr dans un très bon état d'esprit cher au président Serge Goutte et à son équipe dirigeante.

La grosse satisfaction est venue de l'équipe U17, après avoir échoué de peu à l'accession en promotion d'excellence lors des poules de brassage de septembre à décembre, tout le groupe aura réussi une deuxième partie de saison exceptionnelle en enchaînant les victoires pour finir champion de 1ère série avec 9 points d'avance sur leurs concurrents, de bonne augure pour les prochaines années.

En ce qui concerne les séniors, les deux équipes auront connu une saison en-dessous des espérances en championnat avec de nombreux blessés dès le mois de septembre. Le fort esprit de groupe qui a animé les joueurs leur a quand même permis de se maintenir avec une 8ème place en deuxième division pour la réserve et une honorable 5ème place en promotion d'excellence pour l'équipe fanion.

La coupe de la Loire aura certainement pompé beaucoup d'énergie, en effet jamais le club n'avait connu un tel parcours. Après des premiers tours sans encombre, sur le stade Georges Pélardy à Saint Bonnet l'équipe s'est permise le luxe d'éliminer en 8ème de finale Saint Chamond Foot (1-0) puis en quarts de finale Le Chambon Feugerolles Dervaux au terme d'un match fou (4-3), deux équipes pensionnaires de Division d'Honneur Régionale soit 3 divisions au dessus de l'équipe fanion.

Pas de nouvel exploit malheureusement en demi finale où l'équipe s'incline de justesse 1-0 sur un pénalty cruel contre le FC Roche St Genest futur vainqueur de la compétition.

Malgré la défaite ce dimanche 14 mai 2017 restera comme une merveilleuse fête du football amateur, où tous les licenciés, dirigeants et supporters se seront mobilisés pour porter haut nos couleurs et donner une belle image du club dans tout le département.

Le club dispose également d'une équipe Foot Loisirs qui se retrouve les samedis après midi au stade de la vierge à St Nizier lorsqu'ils évoluent à domicile. Au delà des résultats, il s'agit surtout pour les joueurs de se retrouver entre amis dans une ambiance conviviale en pratiquant notre sport favori.

Après une saison plus qu'encourageante, nous pouvons compter sur Serge Goutte, le comité directeur et tous les éducateurs du club pour continuer à faire progresser le club.

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues pour les personnes souhaitant intégrer le club





DOSSIER

OUVRIR LE ROBINET, UN GESTE RÉPÉTÉ AU QUOTIDIEN, ET L'EAU COULE NATURELLEMENT.

Deux entités différentes gèrent ce service: le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Haut Forez (SIAEPHF) et la société SAUR.

Le syndicat, dont le président est M. Mayet, est composé d'élus des communes qui la composent. A savoir 12 communes: St Maurice, Périgneux, Aboen, La Tourette, St Nizier, Rozier, St Hilaire, Merle, Aurec, Malvalette, Bas en Basset et Chambles.

On compte environ 4 300 abonnés, ce qui représente un réseau de 300 km et une consommation annuelle de 315 000 mètres cubes.

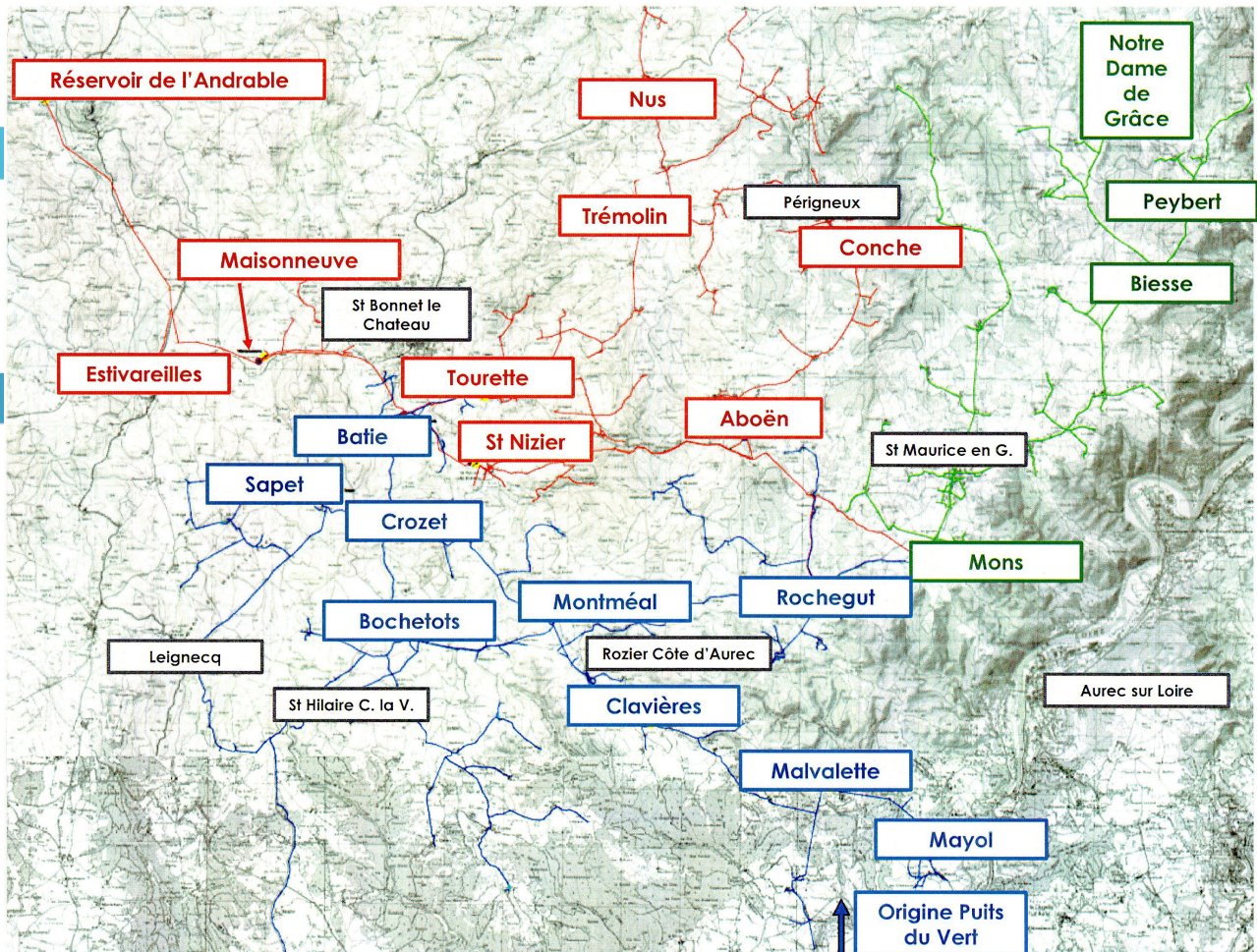
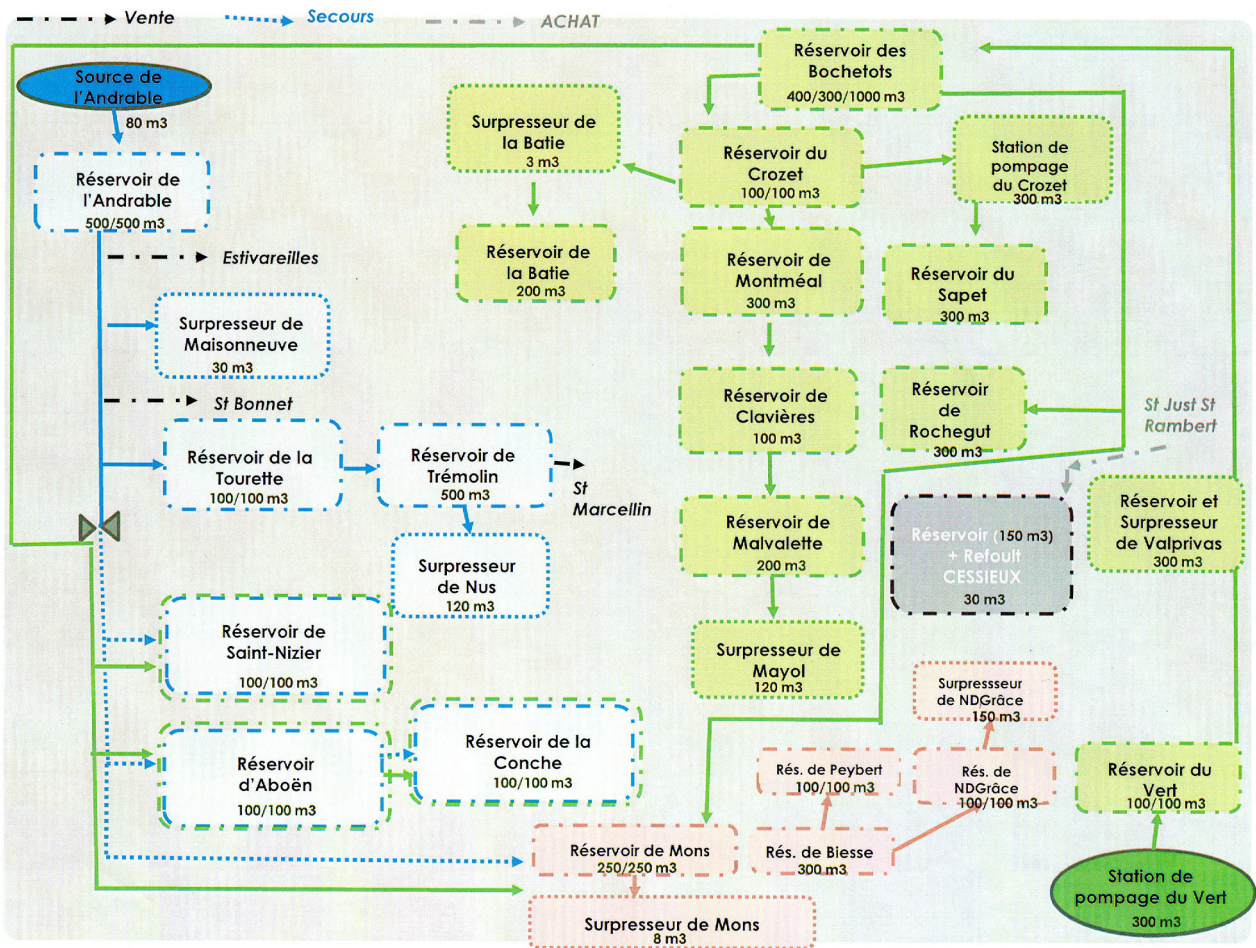
Pour St Nizier, la consommation annuelle moyenne est de 74,4 m³ par abonné. Pour alimenter le réseau, on dispose de 4 ressources distinctes: la station de traitement de l'Andrable située à Montformond (commune de Montarcher), Le puits du Vert, en bordure de l'Ance (commune de Beauzac), la source de Ceysieux (commune de Chambles) et une interconnexion avec St Just-St Rambert.

En 2014, la station de Montformond a produit 71 663 m³, le puits du Vert : 308 300 m³, la source de Ceysieux 12 246 m³.

Ainsi, les volumes en provenance du puits du Vert (Ance + station de traitement de Monistrol) représentent environ 80% de la production. Afin d'optimiser la production d'eau potable sur l'Andrable, une nouvelle station sera construite à Montformond.

La société SAUR a pour mission de surveiller le réseau

Avec tous ses ouvrages (station de Montformond, réservoirs, surpresseurs, pompes...), veiller à une bonne qualité de l'eau suivant les normes de l'agence de santé, repérer et réparer les fuites, pose des compteurs, réalisation des branchements... Le bureau est basé à St Nizier sous la responsabilité de Jean-Yves Fougerouse.



LES CHIFFRES CLÉS

2016

3 stations de production

362 669 m³
produits sur la période de
relève ramenée à 365 jours

20 343 m³
importés sur la période de
relève ramenée à 365 jours

5 211 m³
exportés sur la période de
relève ramenée à 365 jours



37 ouvrages de stockage

7 986 m³ de volume
de stockage

377 801 m³

de distribués sur la
période de relève
ramenée à 365 jours



300,95 km de réseau

4 341 branchements dont 25 neufs

98,4% des analyses
bactériologiques conformes

100% des analyses
physico-chimiques conformes



303 896 m³

consommés sur la période de
relève ramenée à 365 jours



24 fuites sur conduites réparées

4 fuites sur branchements réparées



82,97% de rendement de réseau

0,59 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte
Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



Prix de l'eau : **3,56€ TTC/m³**
Au 1^{er} janvier 2017 pour une facture de 120 m³

L'INDICE DE PERFORMANCE

L'indice linéaire de pertes en réseau

$$= \frac{\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}}{\text{longueur du réseau de desserte} / \text{nombre de jours}}$$

Avec volume mis en distribution =
volume produit + volume acheté en gros - volume vendu en gros

Et volume consommé autorisé =
volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

	2013	2014	2015	2016
volume eau potable mis en distribution	372 334	406 350	389 171	377 801
Volume eau potable consommé autorisé	310 155	323 700	309 591	303 896
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (en km)	297	297	297	300
Indice linéaire de pertes en réseau en m3/km/jour	0,58	0,73	0,73	0,59
evolution N /N-1	-	25,86	0	-19,20%

PLATRERIE-PEINTURE
CARRELAGE

Julien LACHAT

06 46 52 72 70
04 27 64 55 84

La Chaux

42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS

julien-lachat@orange.fr

J CARROSSERIE
TOUBERT



MÉCANIQUE - CARROSSERIE - VENTE - DÉPANNAGE

Garage Joubert

14 rue Taillefer - 42380 La Tourette

Tél. 04 77 33 32 81 - Port. 06 80 52 92 17

Email carrosserie.joubert@orange.fr

SUPER U

La Tourette

Ouvert du Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 - 14h15 à 19h00

Le vendredi et samedi : 8h30 - 19h30

et le dimanche de 9h00 - 12h30



Le Grand Guéret - 42380 LA TOURETTE

Tél. : 04 77 50 02 17 - Fax : 04 77 50 70 19

Mail : superu.latourette@systeme-u.fr



● ● ● AU FIL DES HAMEAUX TALARAND - LA POMASSE



Pour ce nouveau numéro, l'équipe du bulletin municipal s'est dirigée tout au sud de notre commune aux hameaux de Talarand et La Pomasse.

Pour y accéder le plus pratique est d'emprunter la D109 en direction de Rozier. Pour les trouver c'est très simple puisqu'il s'agit des deux derniers hameaux situés

à gauche de la route avant de franchir les limites Roziéroises.

Talarand est construit essentiellement le long du chemin reliant la départementale à la Côte Fournier. Une vue imprenable nous permet de contempler les paysages vallonnés de Gréziecq.

En contre-bas de Talarand, on observe parfaitement La Pomasse situé à quelques mètres à vol d'oiseau si on emprunte les prés. Il faut dire que ce petit hameau est tout récent puisqu'il date de 1976, année où Jacky et Paulette Valour sont partis créer la nouvelle ferme qui prendra une grande ampleur au fil du temps.

La population de Talarand a toujours été relativement stable, entre 8 et 11 habitants ces 30 dernières années (8 habitants au dernier recensement de 2014) avant de doubler en l'espace de 3 ans et atteindre aujourd'hui les 17 habitants grâce à l'arrivée de jeunes couples. Ainsi non seulement la population a augmenté mais elle a rajeuni avec la présence de 6 enfants répartis dans les familles Chambon, Valour, Penelle et Schalk.



● ● ● RENCONTRE: Roger FAURE

L'habitant le plus ancré dans ce hameau reste incontestablement son doyen en la personne de Roger FAURE que nous avons décidé d'aller interviewer.

VàSN : Roger, depuis combien de temps êtes-vous installé ici ?

Roger FAURE : Je suis arrivé à Talarand en 1955 où je suis resté quelques mois avant de repartir à St Bonnet jusqu'en 1959 pour raison professionnelle.

Je suis revenu ici de manière définitive il y aura bientôt 60 ans. Je me suis installé avec ma femme Nicole dans la ferme louée à la famille Favier où j'ai repris l'activité agricole suite à Néné Salanon. Par la suite, en 1968 précisément, nous sommes devenus propriétaires des lieux.

VàSN : Votre nom a été évoqué dans un article de presse relatant un incendie dans une ferme à la Roche. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Roger FAURE : Oui je me souviens parfaitement de cet incendie. A l'époque, j'effectuais déjà de nombreux petits métiers et cette année là, je travaillais alors dans la ferme exploitée par Alexis DEGRUELLE et appartenant alors à des industriels stéphanois.

Nous étions en train d'utiliser le concasseur à céréales pour faire de la farine destinée aux animaux lorsque l'appareil s'est embrasé... Vraisemblablement un court circuit. Nous n'avons rien pu faire et le feu s'est propagé à très grande vitesse à l'ensemble des bâtiments. Une vraie catastrophe à l'époque.



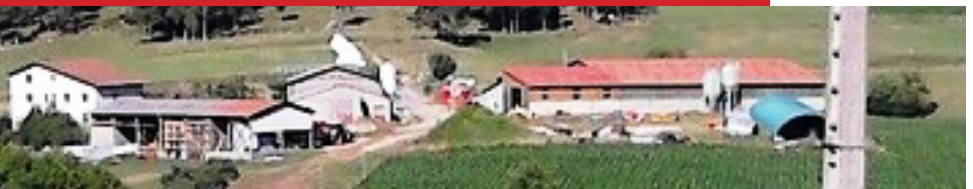
VàSN : Roger, auriez vous une anecdote à nous raconter ?

Roger FAURE : Comme je l'ai dit précédemment, j'ai fait beaucoup de métiers dans ma vie, j'ai travaillé dans des fermes, j'ai fabriqué des armes chez Jean MENU, j'ai fait maçon, menuisier, j'ai débardé du bois ... Ainsi, j'ai pu rencontrer beaucoup de monde. A l'époque, si on voulait travailler, on trouvait à le faire sans problème.

On se souvient aussi de moi avec l'emblématique Méhari orange qui m'a servi à me déplacer mais aussi à transporter de nombreuses choses parfois insolites.

Je me souviens aussi qu'à la retraite de Dédé BADEL, ce dernier m'a demandé si je ne voulais pas reprendre la suite du bar restaurant avec ma femme Nicole. Même si l'offre partait d'un bon sentiment, ce métier n'était pas fait pour moi. J'aurais été trop proche des clients et en plus on commençait déjà à parler de normes à l'époque ce qui ne m'a pas encouragé à reprendre l'activité.

La Pomasse



LA FERME VALOUR



La ferme a vu le jour en 1945 avec Mr et Mme Baptiste VALOUR, parents de Jacky. Ils possédaient à cette époque 4 vaches et louaient leurs terrains. La ferme était alors installée à Talarand.

Jacky se marie avec Paulette en 1966 et deviennent aide-familiaux à la ferme. Mais l'exploitation devient vite petite pour faire vivre deux ménages, alors Mrs VALOUR Père et Fils, créent l'Entreprise de Travaux Agricoles en 1968 avec l'achat d'une moissonneuse batteuse. Au décès de Baptiste Valour, en 1981, la ferme revient à Paulette et Jacky qui continuent alors de l'exploiter.

1976 est une année doublement importante avec le déménagement de l'exploitation familiale sur le hameau de La Pomasse ainsi que l'année de naissance de Vincent, deuxième enfant de la famille après Valérie née en 1974.

Il s'en suivra la construction de la maison en 1977 et c'est ainsi que toute la famille déménage en 1978 pour donner ce que nous connaissons aujourd'hui de cette exploitation. Xavier sera le dernier enfant de la famille né en 1986.



D'ailleurs, les deux garçons perpétuent le métier de leurs parents. Vincent va créer en 1996 le GAEC du Prémoulin avec sa Maman qui prend sa retraite 10 ans plus tard et c'est tout naturellement que Xavier remplacera Paulette.

Actuellement le GAEC, comme de nombreuses exploitations niziéroises, est en 2^{ème} année de conversion agriculture biologique. Le cheptel est composé de 170 bêtes sur 142 hectares. Pour la plupart, les vaches sont des laitières, seule une trentaine de bêtes est destinée à la viande. Les terrains sont répartis sur les cinq communes avoisinantes.

Merci à Paulette de nous avoir accordé de son temps pour cet article.

	<p>Pharmacie de la Porte d'Auvergne Sophie & Olivier ROZAIRE</p> <p>2, place du grand Faubourg 42.380 St Bonnet le Château</p> <p>Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com Tel : 04-77-50-09-72 Fax : 04-77-50-12-65 www.pharmaciedelaportedauvergne.fr</p>
<ul style="list-style-type: none">➤ Location de matériel Médical➤ Téléphones Doro➤ Bas et Collants➤ Livraison de lits médicalisés	<ul style="list-style-type: none">➤ Homéopathie➤ Orthopédie sur mesure➤ Aromathérapie➤ Laits Maternisés

● ● ● AU FIL DES INTERVIEWS



Rencontre avec deux passionnés d'escrime

L'escrime est une discipline peu connue du grand public même si la France lors de divers Jeux Olympiques s'est souvent illustrée avec entre autre Laura FLESSEL quintuple médaillée, devenue depuis peu la nouvelle ministre des sports.

A St Nizier pourtant, nous avons deux passionnés d'escrime, Johanne et Bryan BAUJOLIN, âgés respectivement de 14 et 20 ans. Ils pratiquent ce sport individuel depuis leur enfance. Bryan a découvert cet art en regardant STAR WARS à la télévision et depuis il se passionne. Quant à Johanne, elle pratique l'équitation et a suivi les traces de son frère pour l'escrime. Ce qu'ils apprécient tous les deux dans ce sport, c'est tout d'abord le fait qu'il soit ouvert à tous, et ceci sans limite d'âge (dès 4 ans et la doyenne de leur club a même 73 ans). Il est important de préciser qu'une section HANDISPORT permet l'accès à tous. Il inculque la maîtrise de soi et force le respect envers l'adversaire, tout en restant un sport de combat. Ils s'entraînent tous les deux au CASE ESCRIME de SAINT-ETIENNE, deux fois par semaine, soit trois heures d'entraînement avec un maître d'armes, tel est le nom de leur "professeur", durant la période de septembre à mars. A partir du printemps, a lieu le CHAMPIONNAT DE LA LOIRE avec tous les licenciés du club qui sont proposés par le maître d'armes. Ensuite, se déroulent le CHAMPIONNAT DE LA LIGUE au niveau régional, le CHAMPIONNAT DE France ou TETES DES JEUNES. Cette année, toute la famille s'est déplacée à HENIN BEAUMONT où a eu lieu ce CHAMPIONNAT DE FRANCE. Notons au passage que JOAHANNE est CHAMPIONNE DE LA LOIRE 2017.



Ils nous ont présenté leur équipement très spécial qui se compose d'un pantalon, d'une sous-cuirasse, d'une veste et d'une veste électrique, d'un masque, d'un gant pour la main armée, d'une paire de chaussettes hautes, d'une paire de baskets, d'un fleuret, d'un fil de corps qui est relié à la table de marque pour comptabiliser les touches gagnantes. Le fleuret pèse 500 grammes et mesure plus d'un mètre. Les garçons sont majoritaires dans cette discipline et les combats ne sont pas mixtes. Les règles de base de l'escrime datent de LOUIS XIII, et ont été quelque peu aménagées au fil du temps. La langue officielle est le français et tous les sportifs internationaux, quel que soit l'endroit dans le monde où se déroulent les combats, se doivent de comprendre, les termes relatifs aux directives des arbitres pendant les combats.

Nous remercions bien vivement JOHANNE et BRYAN de nous avoir fait découvrir cette discipline. Il ne faut pas oublier l'investissement des parents, car ils sont très sollicités, dans l'accompagnement pour les déplacements, et aussi par leur soutien moral pour leurs deux enfants.

MERCI A LA FAMILLE BAUJOLIN

TRADUCTION DU CONTE EN PATOIS

La langue perdue de la Nanet

Un jour, je vais vous raconter, dans le quartier du Mas, dans le temps, ce n'est pas comme aujourd'hui.

La jeunesse d'hier trouverait bien des changements si elle revenait aujourd'hui; mais il en reste toujours un peu de souvenirs. Oh oui, comme quelques vieux châteaux de seigneurs d'autrefois, il en demeure toujours quelques morceaux de murailles. A côté de cela, il se faisait de nombreuses farces!

Oh, il s'en est fait des farces! On aurait cru que tous les diables y avaient traîné leurs malices.

Le père Toine était bien connu avec le Pierrou et le Jacques de chez Mantou. Tous trois ne faisaient qu'un. Quand ils pouvaient se rencontrer, vite pour deux sous à la buvette qui était en face de la maison du Toine. La Nanet, femme du Toine grognait chaque fois qu'elle les voyait ensemble.

Un jour, le Toine ne savait pas comment faire. Pierrou l'appelait.; Il avait tellement peur que la Nanet le voit...Malgré tous les détours, il fut pris. Voyez bien, quand il rentra chez lui, la Nanet ne lui parlait plus. Oh oui, elle était tellement avare que le pauvre homme la supportait comme il pouvait. Et bien! Ils restèrent quelques bons jours sans se parler, si bien que ce pauvre Toine crût que sa femme avait perdu sa langue.

Mais encore voici plus fou, quand il revint de son travail, la Nanet faisait taper les biches. Ce pauvre homme en devenit fou.

Un jour, il rencontra Pierrou et Jacques de chez Mantou et ils discutèrent:

Comment vas tu, Toine? Comme tu as l'air ennuyé!

Oh! ne m'en parle pas...il y a de quoi en perdre la tête...il y a ma Nanet qui est malade!

Et qu'est ce qu'elle a lui demanda Pierrou?

On ne sait pas ce qu'elle a; elle fait comme ces chèvres qui ne font qu'à broger

Oh oui, c'est une sale maladie! Il faut te méfier. Cela pourrait l'emmenner comme les

chèvres qui en crèvent.

Oh! Pierrou, tu ne me donnerais pas un remède pour la guérir?

Pierrou farceur lui dit d'aller voir le boucher pour acheter une langue de mouton, car il se pourrait que des fois, elle avait avalé la sienne.

Toine réfléchissait, brogeait, bien avant d'acheter le remède pendant tout un jour, toute une nuit.

Il trouvait que le remède ne pouvait pas faire grand chose. Ainsi à force de chercher, il finit par trouver le bon.

Un jour, en revenant de son travail, il fit deux grands sauts de la porte de la cuisine à celle de la chambre, il ne prît pas le temps de se laver, il était noir comme du charbon... Il ouvrit la porte du garde habits...

Pin, pan... il vit les piles de mouchoirs, les draps de lit... Et quand il fut au tas de serviettes de la Nanet, tout voltigea au milieu du plancher, et il fit semblant d'avoir perdu des sous. La pauvre Nanet le regardait.

- Oh tu es devenu fou! Qu'elle lui disait. Qu'est ce que tu as perdu? Parle!

Mais lui ne parlait pas.

Et quand il eut assez cherché ce qu'il cherchait, il finit par lui dire:

- Oh, j'ai trouvé! Où est ta langue!

Et à partir de ce jour la langue de la Nanet fut retrouvée.

Le surlendemain, Toine trouva Pierrou qui allait à la fontaine et il lui demanda:

- Et ta femme! Comment va t-elle?

- Ma femme, je l'ai guérie. J'ai trouvé un remède meilleur que le tien.

- Dis moi, Toine, explique moi, quel remède, car le mien, c'est souvent que je le prends.

- C'est bien facile! Lance lui une bonne cruche d'eau et tu verras comme le remède est bon

Pierrou essaya le remède du Toine, mais je vous le raconterai une autre fois.